

1

(N° 203)

—

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 6 MAI 1837.

—

*RAPPORT fait par M. MILCAMPS, au nom de la commission des
naturalisations, sur la requête du sieur Chevalier.*

MESSIEURS,

Le sieur Chevalier, né à Saarebourg (Prusse) le 14 floréal an VIII, pharmacien, demeurant à Remich (grand-duché de Luxembourg), demande la naturalisation ordinaire :

Le pétitionnaire appartient à une famille honorable et a fait ses études à Luxembourg, à la suite desquelles il a obtenu le diplôme de pharmacien, et s'est fixé, en 1826, à Remich. Il y a épousé une Française ; quatre ou cinq enfants sont issus de ce mariage ; il s'est bien montré lors des événements qui ont amené notre régénération. Il est de bonne conduite, les autorités constituées estiment qu'il y a lieu de prendre sa demande en considération.

LE RAPPORTEUR ;

MILCAMPS.

LE PRÉSIDENT,

ISID. FALLON.